

ADDENDA ELE-001

Projet : Agence spatiale canadienne – Remplacement d'une alimentation statique sans coupure

Description : Modifications au devis

Projet no : 2020-134-1001

Division : Électricité

Par : Annie-Claude Thériault, ing. jr

Date : 2021-02-12

1. Cet addenda fait partie intégrante des plans et devis originaux et des documents contractuels. Les soumissionnaires s'assureront que le coût des travaux effectués par cet addenda est inclus dans le montant de la soumission.
2. Documents :
 - 2.1 Documents inclus :

Devis : section 26 33 53, page 8.
3. Description des travaux :

Voir le document ci-joint.

- .2 Les matériaux/le matériel de remplacement doivent comprendre ce qui suit :
 - .1 Un (1) jeu de ventilateur pour chaque type de ventilateur utilisé pour le refroidissement de tous les cabinets constituant un système ASSC.

Partie 2 Produit

2.1 DESCRIPTION DU SYSTÈME

- .1 Tous les éléments requis pour constituer un système ASSC complet et fonctionnel devront être fournis par un seul et même fournisseur afin que le suivi de la garantie pour l'ensemble complet et pour chaque élément constitutif soit assuré par une seule et même entité.
- ① .2 Capacité nominale du module ASSC de 50 kVA, avec une puissance réelle minimum 50 kW.
- ① .3 Le système ASSC est à tension d'alimentation de 600V et tension de sortie à 120/208 V. Inclure si requis un auto-transformateur à l'entrée et un transformateur d'isolation à la sortie à l'intérieur du système ASSC pour obtenir les tensions requises.
- .4 Composantes du système ASSC : le système doit comprendre les composantes principales suivantes :
 - .1 Le module ASSC comprenant un redresseur, un onduleur, un chargeur d'accumulateurs, un circuit de dérivation statique interne, ainsi qu'un panneau de commande et de surveillance. Les ASSC de type modulaire avec modules de puissance enfichables à chaud se partageant la charge ne sont pas acceptées.
 - ① .2 Une batterie d'accumulateurs dans un ou deux cabinets assortis, procurant une autonomie d'au moins treize (13) minutes à la puissance nominale de sortie en régime de pleine charge, soit d'au moins 50 kW.
 - .3 Un circuit de contournement externe intégré à l'équipement dans un cabinet assorti.
 - .4 Des cabinets appropriés doivent comprendre les transformateurs d'entrée/sortie.
- .5 Le système ASSC sera de type à haute efficacité. Lorsqu'il est en mode d'opération normal en ligne à double conversion, il offrira une efficacité de 94.5% pour des charges allant de 40 à 100% de la capacité nominale de l'ASSC. Si l'option alternative est choisie, inclure les pertes du transformateur d'isolation requis à la sortie de l'onduleur pour abaisser la tension de 480 V à 120/208 V, et ne pas inclure les pertes de l'autotransformateur d'entrée.
- .6 Le matériel doit pouvoir fonctionner en continu, sans surveillance.
- .7 S'assurer que le système ASSC est compatible avec des charges critiques de type informatique à 120/208 V.

